



**DOSSIER SPÉCIAL**

# TRANSITION NUMÉRIQUE

**La transformation  
digitale en marche**

**SCANNEZ POUR  
TÉLÉCHARGER**   
ce magazine





# 101

"Allô Gouvernement"

Disponible 7J/7

✓ Informations ✓ Suggestions ✓ Réclamations

 Appel gratuit

Tous réseaux

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)





**M. Kalil KONATÉ**  
Ministre de la Transition Numérique  
et de la Digitalisation

Dérivée de la notion d'économie numérique, la transition numérique est le processus par lequel un pays s'emploie à utiliser les technologies numériques pour stimuler son développement économique et améliorer les conditions de vie de sa population.

La transformation numérique opérée par la Côte d'Ivoire depuis quelques années vise à accroître la compétitivité des entreprises, améliorer la qualité des services publics, offrir de nouvelles perspectives socioéconomiques à l'ensemble des Ivoiriens de façon inclusive, accélérer l'atteinte des objectifs de développement durable tout en assurant la sécurité individuelle et collective.

Notre écosystème numérique connaît une croissance spectaculaire grâce aux efforts concertés du Gouvernement et du secteur privé depuis 2012.

Le Chef de l'État, Son Excellence Alassane OUATTARA, entend en faire un véritable levier de croissance économique et de mutation de notre société. Au nombre des priorités du Plan National de Développement (PND 2021-2025) pour la transformation structurelle de l'économie, la digitalisation de l'administration ivoirienne permettrait d'ailleurs, outre l'amélioration du quotidien des Ivoiriens, de collecter entre 2 000 et 3 500 milliards et de gagner 6 à 7 points de PIB supplémentaires à l'économie nationale.

En décembre 2021, l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement du Numérique (SNNCI) consacre à l'échelle gouvernementale, la volonté du Chef de l'État de mutualiser et d'optimiser les actions entreprises en vue de soutenir l'ambition de faire de la Côte d'Ivoire, un

hub régional en matière de transformation digitale. Un an après, pour accélérer la mise en œuvre de la SNNCI, le Gouvernement a créé en septembre 2022, le Comité National de Digitalisation (CNDigit), entièrement dédié à la coordination des initiatives de digitalisation et placé sous l'autorité du Premier Ministre.

Depuis la passation de charges entre le Ministère de la Communication et le nôtre le 18 octobre 2023, nous travaillons conformément au triptyque : Célérité – Efficacité – Résultats. Engagés à réaliser une transformation numérique rapide, efficace et orientée vers des résultats concrets, notre objectif est de bâtir pour notre pays, un véritable positionnement régional en matière de digitalisation. Cela, en cohérence avec les objectifs prévus par la Stratégie Nationale de Développement du Numérique 2021-2025 et la feuille de route gouvernementale 2024.

La modernisation de nos infrastructures numériques, le développement des services financiers et administratifs digitaux, le renforcement des compétences numériques, et surtout, le renforcement de la cybersécurité et la confiance numérique de nos citoyens, sont des priorités.

Les défis sont nombreux, mais nous sommes déterminés à démocratiser l'accès au numérique, à optimiser la collecte des recettes de l'État à travers des solutions numériques, et à accompagner l'innovation technologique. Nos efforts portent déjà leurs fruits, comme en témoigne notre participation remarquable pour la seconde année consécutive, au salon international de la Tech, Vivatech Paris 2024, où une vingtaine de startups ivoiriennes se sont brillamment illustrées.

Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir numérique prometteur, où la transformation digitale est un véritable levier de croissance économique et d'inclusion sociale.



# Le gouvernement à votre écoute



**Par téléphone** (Numéro Vert)

**101**  
"Allô Gouvernement"

**Via les réseaux sociaux**



**Via WhatsApp**



**Par mail**



SCANNEZ POUR RESTER  
CONNECTÉS ↘



## → LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

La Stratégie Nationale de Développement du Numérique en Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre de l'appui transversal du secteur du numérique au Plan National de Développement (PND 2021-2025), en conformité avec la Vision Côte d'Ivoire 2030.

Elle fédère l'ensemble des initiatives nationales, continentales et internationales en vue de faciliter la coordination efficace de l'action publique menée dans tous les domaines et secteurs contribuant à forger le développement numérique de la Côte d'Ivoire.

La SNNCI fixe et définit les orientations stratégiques, les réformes et les projets pour la période 2021-2025. Bâtie autour de sept piliers, elle inclut également deux grands axes qui sont : une Stratégie Nationale de la Cybersécurité et une Stratégie Nationale d'Innovation.

### SNNCI 2021-2025

#### 07 Piliers

- Les infrastructures numériques
- Les services numériques
- Les services financiers numériques
- Les compétences numériques
- L'environnement des affaires dans le secteur du numérique
- L'innovation
- La cybersécurité et la confiance numérique

## RETOUR SUR NOS OBJECTIFS AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Notre feuille de route 2024 consistait en quatre (04) groupes de réformes et cinq (05) projets.

### RÉFORMES

#### Actualisation des textes du secteur de l'économie numérique

- Le projet de loi portant création de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, en abrégé ANSSI.

Pour la création d'une entité en charge de la sécurité des systèmes d'information des infrastructures critiques et stratégiques de l'État de Côte d'Ivoire.

- Le projet de décret modifiant le décret n° 2012-20 du 18 janvier 2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'École Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication, en abrégé ESATIC.

En vue de la mise en conformité du décret à la loi n°2020-627 du 14 août 2020 fixant les règles générales relatives aux Établissements Publics Nationaux et portant création de catégories d'établissements publics.

- Le projet de décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Comité de labélisation des startups numériques.
- Le projet de décret relatif au précâblage et à la conformité du précâblage des bâtiments en fibre optique pour l'accès au très haut débit.
- Le projet de décret relatif aux dispositions de la convention entre opérateur et propriétaire portant sur l'installation, la gestion, l'entretien et le remplacement d'infrastructures de télécommunications/TIC en vue de l'accès au très haut débit dans les bâtiments.
- Le projet de décret modifiant le décret 2014-729 du 19 novembre 2014 fixant les quotes-parts d'affectation des ressources du secteur de la télécommunication/TIC aux structures publiques et déterminant les modalités de leur paiement.
- Le projet d'arrêté interministériel portant modification du cadre organisationnel du dispositif de contrôle des flux de communications électroniques.

#### Actualisation des textes relatifs au projet de ZBTIC de Grand-Bassam

- Projet de loi portant modification de la loi n° 2004 - 429 du 30 août 2004 instituant le régime de la Zone franche de la Biotechnologie et des Technologies de l'Information et de la Communication en Côte d'Ivoire. Pour offrir aux entreprises installées au sein du VITIB

de Grand-Bassam des avantages plus incitatifs pour leur développement.

#### Actualisation des textes de la POSTE-CI

- Communication en Conseil des Ministres (CCM) relative à la restructuration de La Poste de Côte d'Ivoire.

#### Mise en place d'une revue hebdomadaire des projets cofinancés

- Instauration d'une revue hebdomadaire des projets cofinancés, présidée par le Ministre ou le Directeur de Cabinet.

En vue d'une meilleure prise en charge des problèmes transversaux.

### PROJETS MAJEURS

Relatifs à l'atteinte des résultats prévus par le Plan National de Développement 2021 - 2025, au titre du secteur de l'économie numérique.

Coût prévisionnel : 87,8 milliards de FCFA

#### 1. Projet d'appui au renforcement de l'administration électronique (PARAE) :

Financé par la BAD et l'État de Côte d'Ivoire, à terme, le PARAE permettra d'améliorer la gouvernance, la qualité et la couverture des services publics offerts aux citoyens à travers la digitalisation des procédures administratives.

#### 2. Projet de la construction d'un Datacenter National (Miroir)

Pour l'hébergement des données de structures étatiques et leur disponibilité, via un datacenter.

#### 3. Projet de connectivité de 15 localités rurales

Afin de favoriser l'accès des populations rurales aux services numériques.

#### 4. Projet de Finalisation et opérationnalisation des 5 207 km de fibre optique du Réseau National Haut Débit (RNHD) ou Backbone.

#### 5. Programme de renforcement des infrastructures et services digitaux de l'administration publique pour la gouvernance numérique de l'État (PRISDAGNE).

À terme, les infrastructures et services digitaux seront développés, les administrations publiques seront interconnectées et des eServices seront mis à la disposition du public.

## → NOS DÉFIS

Les défis à relever sont énormes et s'inscrivent en priorités pour le Ministère.

### ✓ DÉMOCRATISER L'USAGE DU NUMÉRIQUE À TRAVERS L'ACCÈS ET L'ACCESSIBILITÉ À INTERNET

- Finaliser le RNHD et couvrir les zones blanches ;
- Assurer la résilience des infrastructures de connectivité à Internet (satellite à orbite basse, etc.) ;
- Rendre abordables les coûts d'accès à Internet (prix aux usagers de la data).

### ✓ RENFORCER LA CYBERSÉCURITÉ ET LA CONFIANCE NUMÉRIQUE

- Renforcer la résilience des infrastructures critiques de l'État ;
- Former les populations à l'usage responsable des services numériques et des réseaux sociaux ;
- Créer et opérationnaliser l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

### ✓ OPTIMISER LA COLLECTE DES RECETTES DE L'ÉTAT À TRAVERS L'ADOPTION DE SOLUTIONS DE PAIEMENTS NUMÉRIQUES

- Développer des services de paiements numériques à l'usage des usagers ;
- Mettre en place un cadre réglementaire pour vulgariser leur utilisation ;
- Lancer une campagne de conduite du changement en vue d'encourager leur adoption.

### ✓ ACCOMPAGNER L'INNOVATION ET FAVORISER L'ADOPTION DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES (4RI)

- Opérationnaliser la loi sur la promotion des startups numériques (promulguée en novembre 2023) ;
- Construire des centres de recherche et d'innovation dans les pôles universitaires ;
- Vulgariser l'usage de l'IA et des technologies de la 4ème révolution industrielle.

### ✓ DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE

- Accroître les capacités des instituts de formation étatiques (ESATIC, EMSP, INP-HB) ;
- Former toutes les couches sociales à l'usage des outils informatiques et de l'Internet ;
- Former les jeunes aux métiers du numérique et favoriser leur reconversion/insertion professionnelle.

## → ZOOM SUR 2023-2024 : PRINCIPAUX ACQUIS ET RÉALISATIONS

Dès sa prise de fonction, le Ministre Kalil Konaté a décliné sa vision et ses attentes dans une note d'orientation transmise à l'ensemble des dirigeants des entités sous tutelle de son département ministériel. Cela a été suivi de rencontres d'échanges sectoriels et de séances de travail qui ont permis de relever les diligences et d'apporter des solutions aux différents problèmes identifiés.

### → RÉFORMES

Adoption de 03 textes majeurs :

#### ✓ LOI PORTANT PROMOTION DES STARTUPS NUMÉRIQUES

Promulguée en novembre 2023, la loi portant promotion des startups numériques a pour objet de créer un cadre incitatif spécifique à la création et à la promotion des startups numériques en Côte d'Ivoire.

#### ✓ LOI RELATIVE AUX COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Le projet de loi relatif aux communications électroniques, du 07 mai 2024 a pour objet de soutenir le développement harmonieux du secteur des communications électroniques et abroge l'ordonnance N°2012-293 du 21 mars 2012 relative aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

#### ✓ DÉCRET PORTANT AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA SNDI AU CAPITAL SOCIAL DE QUIPUX S.A

Le Gouvernement a adopté en Conseil des ministres un décret autorisant l'augmentation de 35 à 49% de la participation financière de la Société Nationale de Développement Informatique - SNDI, au capital social de la Société Quipux Afrique S.A.

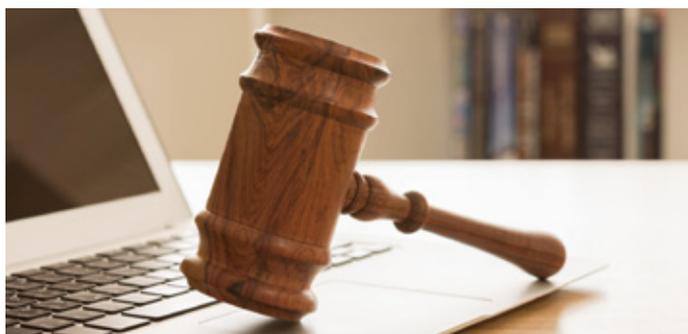
Cette décision vise à augmenter la part détenue par l'État dans le capital social de Quipux Afrique S.A afin d'assurer efficacement le suivi de la gestion et à tenir compte du caractère stratégique des données traitées.

Les autres textes prévus dans la feuille de route devraient être adoptés d'ici à fin de l'année.



### → PROJETS

- Pose de la 1ère pierre d'un Data center de type Tier III, d'une enveloppe de 60 millions USD ;
- Réorientation du projet de cité numérique ;
- Ratification de l'accord de financement du Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Electronique (PARAE) pour un montant de 49 milliards FCFA sur cinq ans ;
- Rallongement de la période initialement prévue pour le Projet d'Accélération de la Digitalisation de la Côte d'Ivoire (PADCI) prévu initialement sur cinq ans pour un montant de 132 milliards FCFA ;
- Lancement des discussions avec MITRELLI en faveur de la mise en place d'un SOC national pour un montant de 11,2 milliards FCFA.



## ☞ DIALOGUE SOCIAL, GOUVERNANCE DES ENTREPRISES SOUS TUTELLE ET SÉCURISATION FONCIÈRE

### ✔ PROMOTION ET RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE INSTITUTIONNEL DU VITIB DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Catalyseur et vitrine de la transformation numérique de la Côte d'Ivoire, le VITIB devrait permettre plusieurs investissements majeurs comme la cité numérique, une technopole et une smart city.

Des échanges réguliers avec la Direction Générale et l'Unité d'Exécution du Projet - ZBTIC ont eu lieu en vue de mobiliser des partenaires, des financements et d'accélérer les investissements pour l'accroissement du nombre d'entreprises et de l'occupation spatiale des 624 ha.

Sécurisation foncière du site : déclarée d'utilité publique, la sécurisation foncière du site au km4 est inscrite en priorité.

Ainsi, des courriers ont été adressés au Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, ainsi qu'au BNETD en vue d'une étude complète pour l'indemnisation des occupants non ayants-droit du site. Cette initiative permettra d'accroître les capacités de formation et d'hébergement de l'École Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication - ESATIC et de l'École Multinationale Supérieure des Postes - EMSP.



## ABONNEZ-VOUS EN 2 ÉTAPES AU STATUT WHATSAPP DU GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE



### Étape 1

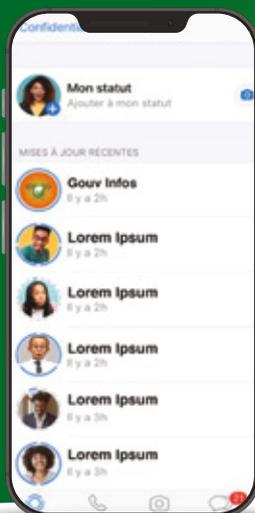
Enregistrez le (+225) 07 87 36 36 36 sous le nom « **Gouv Infos** »

### Étape 2

Envoyez le message « **Gouv Infos** » sur le numéro Whatsapp :



**+225 07 87 36 36 36**



## ➔ ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES



Le Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation poursuit son action d'accompagnement à la digitalisation dans le secteur de l'Éducation, de la Santé et de l'Administration en liaison avec les ministères en charge de ces thématiques.

Dans le cadre de l'organisation de la 34ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2023 remportée par la Côte d'Ivoire, le Ministère, avec l'appui de ses structures sous tutelle, a pris une part active dans l'organisation et la sécurisation de la compétition. La contribution du Ministère a ainsi permis de relever les défis liés à la connectivité des aéroports, des stades, des hôtels, la Cybersécurité, la gestion de fréquences radioélectriques, la mise à disposition de fréquences additionnelles 4G et la protection de données à caractère personnel.

En effet, un dispositif de gestion, de coordination de la veille et de réponse aux incidents de sécurité informatique dénommé « CyberCan2023 » a été développé par l'Autorité de Régulation des Télécommunications TIC / Côte d'Ivoire – ARTCI.

Les équipes de l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques - AIGF ont également été déployées dans l'ensemble des villes hôtes de la compétition et sur toute l'étendue du territoire national à l'effet de garantir la fiabilité du réseau avant, pendant et après la CAN 2023.

## PROGRAMME NATIONAL DE CONNECTIVITÉ RURALE : LA RÉVOLUTION SILENCIEUSE DU NUMÉRIQUE EN MILIEU RURAL



Le Gouvernement ivoirien, depuis la fin de la crise post-électorale en 2011, a pris le pari de la modernisation de tous les secteurs d'activités. L'une des ambitions du Gouvernement est de rendre efficiente la mise en œuvre de la réforme du secteur agricole par le moyen des Technologies de l'Information et de la Communication.

En 2018, la Côte d'Ivoire a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), une institution de la Banque mondiale, pour la mise en œuvre du Projet de Solutions Numériques pour le Désenclavement des zones rurales et l'e-agriculture (PSNDEA).

Le vendredi 2 août 2024, le village de Djebakaha, situé dans la sous-préfecture de Napié, département de Korhogo, a été choisi pour la cérémonie de mise en service des sites de la connectivité rurale. Cet événement marque l'achèvement de la première phase et le lancement de la seconde phase du Programme National de Connectivité Rurale.

L'Objectif est d'accroître l'accès aux services numériques dans les zones rurales, d'améliorer la productivité des exploitants agricoles et l'accès aux marchés par le biais de plateformes numériques et de routes rurales et d'atténuer l'impact de la crise COVID-19 sur le secteur agricole.

À ce jour, le PSNDEA dans sa première phase, a permis de construire 160 sites radioélectriques dans 175 localités, impactant près de 221 267 habitants principalement dans les régions de la Marahoué, du Poro, du Bounkani, du Tchologo, de la Bagoué, du Kabadougou et du Folon pour un montant de 10 milliards de FCFA.

La seconde phase connectera 240 localités supplémentaires dans plusieurs régions du pays dont le Béliér, le Gbêkê, le Tonkpi, le Hambol, le Kabadougou, l'Agneby Tiassa, le Poro, le Tchologo, la Bagoué, et le Haut-Sassandra, avec un investissement de 18 milliards de FCFA.

La troisième phase concernera 160 localités additionnelles dans les régions de l'Indénié-Djuablin, du Gboklê, du Sud-Comoé, du Gontougo, des Grands-Ponts, de la Nawa, du Tonkpi, du Kabadougou, de l'Agneby-Tiassa, du Haut-Sassandra, du Bafing et du Worodougou, avec un budget de 10 milliards de FCFA.

Chiffre clé : 38 milliards de FCFA pour une couverture aux services de téléphonie et de l'internet allant de 04 à 6 kilomètres de rayon dans 575 localités rurales.



**MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
NUMÉRIQUE ET DE LA DIGITALISATION**



**27 20 34 73 58**

**[www.telecom.gouv.ci](http://www.telecom.gouv.ci)**

**[cabinet.meuti@telecom.gouv.ci](mailto:cabinet.meuti@telecom.gouv.ci)**

 **Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation**

## → SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

### ✓ CONFÉRENCE MONDIALE DES RADIOCOMMUNICATIONS, AFRICA START-UP CONFERENCE, VIVA TECHNOLOGY

Avant le rendez-vous annuel de Vivatech Paris 2024, une délégation du Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation était, du 20 novembre au 15 décembre 2023, à la Conférence mondiale des radiocommunications qui s'est tenue à Dubaï.

Les experts ivoiriens ont participé aux travaux permettant ainsi de présenter les progrès réalisés dans le domaine de l'économie numérique. Le Ministère a également marqué la présence ivoirienne à la dernière édition de l'African Start-up Conférence qui s'est tenue en Algérie, du 5 au 07 décembre 2023.

Rendez-vous international incontournable de l'innovation technologique et des startups, le salon Viva Technology a ouvert ses portes, le mercredi 22 mai 2024, au parc des expositions Paris porte de Versailles. Pour sa deuxième participation officielle, la Côte d'Ivoire s'est distinguée par une présence massive et remarquable avec un contingent d'une vingtaine de startups et de jeunes entrepreneurs.

À la tête de la délégation ivoirienne, les ministres Kalil Konaté de la Transition Numérique et de la Digitalisation et Touré Mamadou de la Jeunesse, accompagnés de l'ambassadeur ivoirien en France, Son Excellence Maurice Kouakou Bandaman.

Le salon a également été un cadre de renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et la France. Les ministres ivoiriens ont eu un entretien avec Madame Marina Ferrari, secrétaire d'État aux Affaires numériques dans le gouvernement français. Cet échange a permis de réaffirmer les engagements réciproques dans les domaines du numérique et l'insertion des jeunes.



La participation des startups ivoiriennes à Viva Technology a pour objectif de capter des investissements, nouer des partenariats tout en affirmant le positionnement stratégique de Côte d'Ivoire comme hub digital africain dans la sphère mondiale du numérique.

Une dizaine de startups de Côte d'Ivoire ont été distinguées sur le stand "Africa Tech". Une tribune qui a permis aux ministres Kalil Konaté et Touré Mamadou d'inciter les investisseurs internationaux à investir dans les nouvelles technologies ivoiriennes. Investir en Côte d'Ivoire, c'est pénétrer un marché de 300 millions de consommateurs de la zone UEMOA.

### ✓ LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE SES RELATIONS NUMÉRIQUES AVEC L'INDE ET LE JAPON

New Delhi, Tokyo - Le Ministre Kalil Konaté a conduit une mission stratégique en Inde et au Japon. Cette mission, marquée par la participation de la Côte d'Ivoire au 19ème CII India Africa Business Conclave à New Delhi, du 20 au 22 août puis les 24 et 25 août, aux Rencontres Ministérielles en prélude au TICAD 9 à Tokyo, a permis de consolider les relations bilatérales avec ces deux puissances économiques tout en ouvrant la voie à des collaborations prometteuses dans le secteur numérique.

À Tokyo, les discussions ont porté sur l'expansion des startups numériques et le renforcement des capacités technologiques. Le Ministre Konaté a rencontré son homologue japonais, Kono Taro, et d'autres acteurs clés du gouvernement japonais et du secteur privé. Parmi les initiatives phares, la collaboration avec l'incubateur CIC Institute et l'intégration d'Abidjan dans le projet Timbuktu du PNUD se démarquent, positionnant la Côte d'Ivoire comme un futur hub d'innovation numérique en Afrique de l'Ouest.

## → LES CHAMPIONS DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET LA DIGITALISATION



### Prix d'Excellence du Meilleur Projet d'Innovation Numérique Jeune

#### BAH Blesson Steve pour CI-DIGIT

CI-DIGIT ou « le Whatsapp-Facebook professionnel africain » est une plateforme collaborative et réseau social privé créée en début 2024 pour faciliter les échanges professionnels entre acteurs des administrations et entreprises africaines.

Initiative de Digital Work Connect créée en 2022, pionnier du genre en Afrique, son jeune fondateur a déployé son initiative en Côte d'Ivoire (en phase d'expansion avec 5 000 utilisateurs nationaux et 500 de la BAD) et au Congo en phase pilote sous financement de la Banque mondiale avec les autorités nationales. À travers un hébergement sur un serveur domestique, ainsi qu'une sécurité renforcée, CI-DIGIT garantit la protection des données sensibles (à caractère personnel) de ses 7 000 utilisateurs professionnels confirmés tout en préservant leur souveraineté numérique.

### Prix d'Excellence de la meilleure Initiative Numérique « Féminine »

#### Mlle Somlawa Mihia KASSI

À seulement 26 ans, Mademoiselle SOMLAWA MIHIA KASSI a obtenu un Doctorat en Technologie de l'Information et de la Communication spécialisé en Télécommunications à Tunis, en 2024, avec la mention très honorable, ainsi qu'un Master en Réseaux et Télécommunications à l'ESATIC d'Abidjan. Elle a dirigé plusieurs projets d'envergure incluant le développement de la première unité de bande de base virtuelle (vBBU Pool) et créé un logiciel favorisant la dématérialisation des équipements d'accès à la 5G. Déjà déployée en Tunisie, cette technologie révolutionnaire réduit significativement (+ 60%) les coûts d'installations réseaux des opérateurs Télécom et pourrait faciliter le déploiement de la 5G en Côte d'Ivoire. Mademoiselle KASSI est aujourd'hui sollicitée par des grands groupes internationaux tels que l'Institut des Mines et Télécoms (Saint Etienne) pour le Projet PEPR et la Federal University of Goias (Brésil) pour le Projet SAMURAI, visant l'implémentation de la technologie 5G.



### Prix d'Excellence de la Meilleure Contribution à la Vulgarisation des Usages du Numérique

#### M. Nazonna Karim SORO Promoteur de INNOV INVEST

Créée en janvier 2019, INNOV INVEST se positionne comme un acteur majeur dans le domaine de la technologie en Côte d'Ivoire. Spécialisé dans la conception, le montage et la vente d'ordinateurs, de tablettes éducatives et de stylets éco LED, il a rapidement gagné en notoriété grâce à sa maîtrise du cycle de construction des outils technologiques. Les ordinateurs « Made in Côte d'Ivoire » de INNOV INVEST se distinguent par leur performance (Core I5, I7, I9), leur fiabilité et leur accessibilité financière (à partir de 100 000 FCFA), avec des modèles autonomes (plus de 8 heures d'utilisation). Fort de plusieurs milliers d'unités vendues, avec un taux de satisfaction clientèle de 98%, ces produits sont largement adoptés par des institutions et entreprises nationales, notamment le Trésor Public et la CGECI.





## → CAP SUR 2025 : PERSPECTIVES

Alignées sur les sept (7) piliers de la Stratégie Nationale de développement du Numérique (SNNCI 2021-2025), nos perspectives pour la période 2024-2025 se déclinent ainsi :

### 1. INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Sécurisation et résilience des infrastructures de la connectivité Internet, couverture des zones blanches par le réseau mobile et l'Internet, renforcement de la souveraineté numérique de l'État.

### 2. SERVICES NUMÉRIQUES

Dématérialisation de 80% des 240 processus de l'Administration, lancement du mobile ID et mise en place d'une plateforme d'interopérabilité (X-road).

Des outils numériques tels que l'Outil de Collecte des Procédures administratives (OCPA), le portail [www.servicepublic.gouv.ci](http://www.servicepublic.gouv.ci) et les canaux de l'Observatoire des Services publics (OSEP) sont opérationnels.

D'autres dispositifs de proximité comme la Maison du citoyen, le E-démarches Administratives (EDA) visant à dématérialiser les procédures, l'uniformisation des adresses électroniques des ministères avec le e-gouv, ainsi que le projet de Profilage et la Codification des Postes (PCP) connaissent une mise en œuvre progressive.

### 3. SERVICES FINANCIERS NUMÉRIQUES

Assurer l'interopérabilité effective des plateformes de services financiers numériques (mobile money, solutions de paiement en ligne) et la sensibilisation des populations à l'utilisation des services financiers numériques.



#### 4. DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

La formation des jeunes aux métiers du numérique, l'intensification de conduite du changement dans l'administration publique et des usagers, la mise en œuvre de la politique de la formation, de la recherche et de l'innovation dans le secteur numérique, notamment à l'ESATIC.

#### 5. ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Dynamiser et promouvoir la transformation numérique dans le secteur privé et développer l'entrepreneuriat numérique.

#### 6. INNOVATION

Stimuler l'innovation et les technologies émergentes, développer les compétences et l'inclusion numérique, renforcer les mécanismes d'accompagnement des startups et promouvoir l'entrepreneuriat technologique.

#### 7. CYBERSÉCURITÉ ET CONFIANCE NUMÉRIQUE

Travailler à l'effet de développer une culture de la cybersécurité chez les populations.

*Engageons-nous tous pour la*  
**Stratégie Nationale de l'Intelligence Artificielle  
et de la Gestion des Données**



→ CHIFFRES CLÉS



Population totale  
**29 389 150 habitants**  
(RGPH 2021)



Nombre d'abonnés au  
téléphone mobile  
**53 601 479 (172,2%)**  
(ARTCI, 2023)



Nombre d'utilisateurs  
d'internet  
**45%**  
(Banque mondiale, 2021)



Nombre d'utilisateurs  
des réseaux sociaux  
**7 millions**  
(Data Reportal 2021)



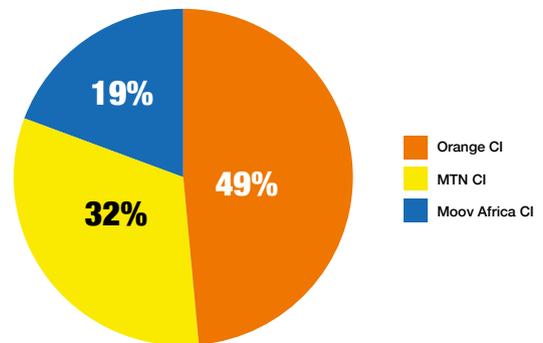
Nombre d'abonnés  
Mobile money  
**25 170 827**  
(ARTCI, 2023)



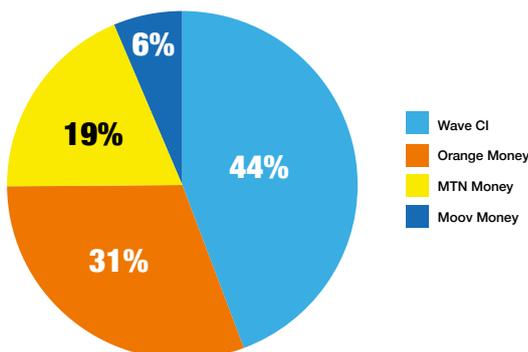
Chiffre d'affaires  
des services telecoms  
**1 079,725 milliards FCFA**  
(ARTCI, 2021)

TÉLÉPHONIE MOBILE

Sur les **53,60 millions** d'abonnés, **99,62%** sont des abonnés prépayés et **0,38%** sont des abonnés postpayés.

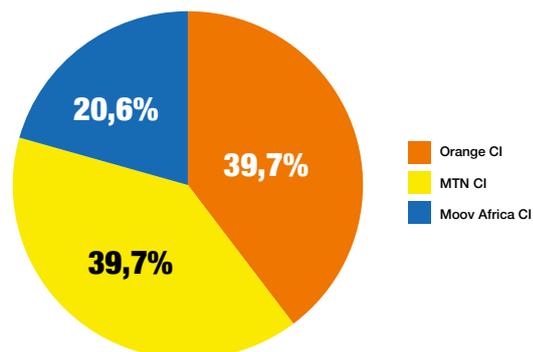


MOBILE MONEY



INTERNET MOBILE

La Côte d'Ivoire compte **29,17 millions** d'abonnés à l'Internet mobile répartis comme suit :



## AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

- AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
- AUTORITÉ DE RÉGULATION EN MATIÈRE POSTALE
- AUTORITÉ DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL
- POINT FOCAL NATIONAL EN MATIÈRE DE CYBERSECURITÉ
- ACTEUR DE LA PRÉVENTION ET DE LA RÉPRESSION DES ACTES DE CYBERCRIMINALITÉ
- AUTORITÉ DE CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE
- AUTORITÉ DE CRYPTOLOGIE



## BON À SAVOIR



### L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE

Créée en 2012 sous la forme d'une Autorité Administrative Indépendante dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) incarne la volonté politique du Gouvernement ivoirien de promouvoir une économie numérique dynamique et prospère.

L'ARTCI est chargée des missions juridiques, économiques et techniques permettant de protéger les intérêts des consommateurs tout en garantissant les conditions d'une concurrence saine, loyale et durable du secteur des télécommunications/TIC.

▶ Contacts :  
**27 20 34 43 73 / 74**

Site web :  
**artci.ci**



### ÉCOLE SUPÉRIEURE AFRICAINE DES TIC (ESATIC)

(Double tutelle avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique).

L'ESATIC a été créée en 2012 sur le patrimoine de l'ex-Ecole Nationale Supérieure des Postes et des Télécommunications (ENSPT). L'ESATIC a pour missions de :

Former des cadres spécialisés dans les Technologies de l'Information et de la Communication, notamment, dans les domaines de réseaux et services de télécommunications/TIC, de la régulation et de la Cyber sécurité ;

Mener des recherches dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Mettre en place un cadre de coopération nationale et internationale dans le domaine de la formation en télécommunications/TIC.

Centre d'excellence de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'ESATIC propose des formations de Licence et de Master.

▶ Contacts :  
**27 21 21 81 00**  
Email :  
**info@esatic.ci**  
**esatic.ci**



### ÉCOLE MULTINATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES (EMSP)

L'EMSP (École Multinationale dont le Conseil d'administration est dirigé par le Ministre de la Transition Numérique et des Télécommunications)

Sous l'égide de l'Union Postale Universelle (UPU), l'EMSP voit le jour en 1970 par la volonté de huit États francophones de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, et Togo.

Son statut d'Institution intergouvernementale lui confère la vocation de Formation et de Perfectionnement des agents (Contrôleurs), des cadres moyens (Inspecteurs) et des cadres supérieurs (Administrateurs) des Postes et Services Financiers (PSF) de l'Afrique.

▶ Contacts :  
**27 21 21 45 61**  
Site web :  
**https://emsp.int/**



# Restez informés!

Inscrivez-vous à la newsletter officielle du **Gouvernement de Côte d'Ivoire** !



**SCANNEZ-MOI**  
pour vous inscrire

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) **101**  
101 ANS Gouvernement



# Rejoignez



## La Chaîne WhatsApp Officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire

### Chaîne WhatsApp GouvCI



<https://bit.ly/ChaineWhatsAppGouvCI>

+225 07 87 36 36 36